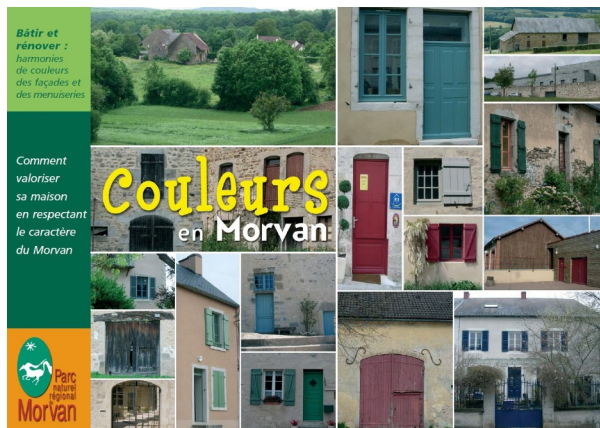
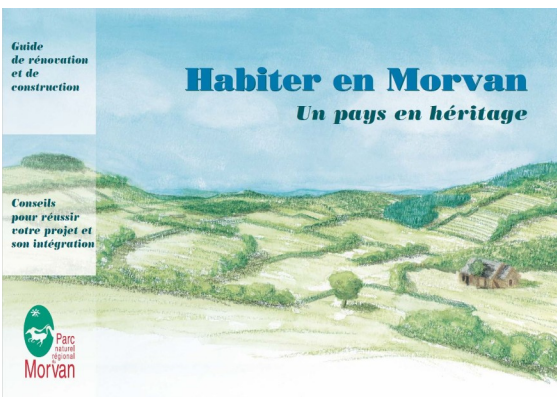


Habiter en Morvan

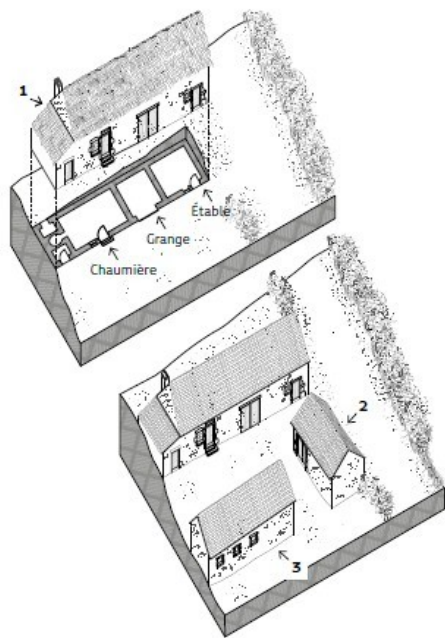


Habiter en Morvan



X Généralités

De la chaumière à l'architecture paysanne



Ce paysage habité, les anciens l'ont adapté à leurs activités dans un souci d'économies et de bon sens. La construction du paysan répond par pragmatisme à l'activité agricole et d'élevage sur sa micro-propriété.

1. La ferme typique morvandelle

L'ancienne chaumière, basse et couverte en chaume* de seigle, abritait une pièce de vie, une petite grange et une remise-étable. C'est la typologie dominante.

Les murs étaient constitués majoritairement en moellons de granit et dans ses marges en pierre calcaire, liés avec de la terre et de l'arène*. L'étroitesse des constructions traditionnelles est liée aux dimensions de bois disponibles.

La construction simple de la chaumière évoluera vers l'architecture rurale actuelle, plus grande, haute et spacieuse. Les ouvertures sont encadrées en belles pierres de granit taillé. La chaux lie les murs plus hauts et permet des joints colorés à l'arène locale. L'ardoise et la tuile remplacent le chaume de seigle.

On ajoute des fenêtres en bois à l'habitat qui comprend 2 ou 3 pièces, de grandes portes de grange et d'étable, et un appentis pour le four à pain.

2. Habitat et dépendances séparées

C'est la deuxième typologie relevée, mais minoritaire. Il y a une construction pour l'habitat et une autre pour la grange et l'étable (dite écurie du Morvan).

3. Les extensions successives

Elles sont le fruit d'un équilibre entre usages et développement des activités; entre orientation, topographie et usages.

Dans ce cas, on remarque la tendance à construire autour du bâti d'origine, créant ainsi une cour protégée des vents.

Ces formes, que l'on retrouve aujourd'hui dans tout le Morvan, créent un modèle d'habitat particulier au territoire. Elles participent à la mise en place d'une architecture paysanne morvandelle et à la création d'un patrimoine local.

* Voir fiche Lexique

Habiter en Morvan

11



Biodiversité

De la même manière que le bâti, le végétal est entretenu avec bon sens. Le maintien en linéaires de parcelle de haies bocagères permet par exemple de créer des clôtures naturelles pour le bétail tout en offrant un milieu protecteur et nourricier pour une faune souvent bonne alliée des cultures.



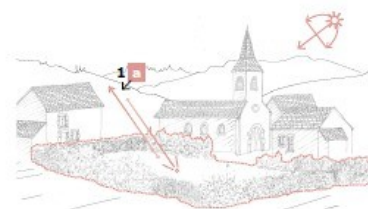
Éco-construction

L'éco-construction est inhérente à l'architecture vernaculaire, les matériaux étant extraits et utilisés avec un minimum de transport, et réutilisés tant que possible dans de nouveaux bâtis jusqu'à revenir à la terre.

Lecture de la parcelle

Lecture de la parcelle

Pour s'implanter dans le paysage du Morvan sans le contrarier mais en l'enrichissant, nous devons avant tout projet porter un regard sensible sur notre parcelle, qui nous permettra d'en comprendre les qualités et les moyens de les valoriser.



Comment analyser les qualités d'un site ?

1. Observons la parcelle

- + **Analysons** : son histoire, son relief, son ensoleillement, les vents, la flore en place.
- + **Observons** : les vues lointaines et proches **a**, les vues sur la parcelle. Observons aussi son implantation par rapport à l'espace public.
- + **Repérons** : les constructions éventuelles **b** ou la végétation à forte valeur historique et le rapport de ces éléments avec l'environnement.

Objectifs

- + **Comprendre** sa forme et ses qualités.
- + **Anticiper** l'impact futur d'un projet.
- + **Préserver** le charme du lieu et les belles vues sur le paysage.



2. Analyser le bâti éventuel

- + **Repérons** : la hiérarchie des volumes **a**, et leur proportion, les époques de construction, la forme de toiture, les sens des faîtages dominants **b**.
- + **Analysons** : l'adaptation du bâti au relief, à l'ensoleillement, aux vents et la manière dont les existants profitent ou non des données naturelles pour enrichir le projet.

Objectifs

- + **S'inspirer** de ce qui existe pour penser ce qui sera.
- + **Évaluer** la pertinence des implantations par rapport au bâti d'origine et au contexte local.



Quelles sont les exigences légales à prendre en compte dans le projet ?

Pour toute construction ou aménagement, un certain nombre de normes et règles sont à respecter, pouvant varier selon la commune d'implantation et le projet :

- + **Règlement d'urbanisme (PLUI, PLU, RNU ou carte communale, ...)** [voir fiche Démarches administratives]
- + **Secteur patrimonial (Monument Historique, Natura 2000, site classé ou Inscrit, ...)**

Pensons donc à nous renseigner en mairie sur toutes les réglementations applicables sur la parcelle, ou demandons conseil au CAUE pour trouver ces informations [voir fiches Démarches administratives, Contacts et liens].

14

X Concevoir un projet

Couleurs

de l'habitation, du bâti agricole et d'activités

Le Morvan n'est pas blanc. Son paysage est composé de subtiles nuances provenant de la végétation et des sols. Le bâti, neuf ou rénové, doit venir enrichir ce paysage et ne pas s'imposer.



Le choix de la bonne couleur

Regardons si les règles locales d'urbanisme de la commune (PLU, PLUi, SCOT, ...) préconisent certaines couleurs. Ces éventuelles chartes de couleur sont garantes d'une bonne intégration du bâti au contexte local.

3 critères sont à prendre en considération : la localisation, la situation et l'âge de la construction. Toute couleur n'est pas neutre et a un impact dans le paysage. Restons donc sobre dans le choix des couleurs. Faisons attention à l'équilibre des teintes entre elles et évitons des teintes trop claires.

N'hésitez pas à réaliser un ou des échantillons sur votre façade.

Couleurs des habitations

1. Façade

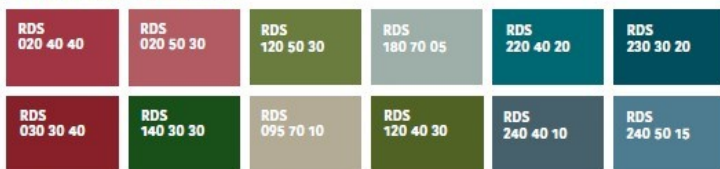
La couleur d'enduit sera en harmonie avec la toiture, les menuiseries, ...

Enduit en zone granitique



2. Menuiseries extérieures

Égayons les façades sans faire "tache".



3. Toiture

Chaque matériau offre ses propres nuances : tuile **a**, ardoise **b**, bardeaux de bois **c**, chaume **d**.



*RDS : * RAL Design System : Pour avoir les couleurs exactes, vous pouvez vous référer au site <https://www.couleursral.fr/>

Couleurs des bâtis agricole et d'activités

Le souci d'harmonie des couleurs évoqué précédemment est d'autant plus important pour ce type de bâti qui, par son échelle, impacte de fait le paysage.

1. Façade

Selon la situation géographique, la nature du bâtiment et son contexte, les teintes des façades peuvent être variées.

En contexte naturel ou si le bâti a une situation isolée (c'est souvent le cas des fermes agricoles), privilégions des teintes intégrées aux couleurs naturellement présentes. Au sein des villes, bourgs, en zone artisanale ou industrielle, les teintes se rapprocheront des tonalités du bâti alentour.

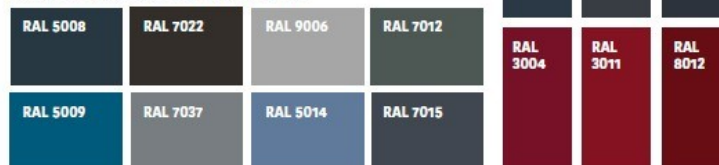
2. Toiture

Privilégions des teintes ardoisées notamment dans le Morvan central (granitique) et les teintes tuilées dans les marges du Morvan (Vézélien notamment).

Bâti isolé (agricole)



Bâti en zone urbaine, artisanale ou industrielle



Le choix du bois en façade

Dans tout type de contexte, pensons au bois en façade, c'est encore le matériau qui s'intègre le plus harmonieusement au paysage.



Les couleurs à éviter

Évitons le blanc, le bleu île de Ré, le rouge-rose fuchsia, le jaune canard, qui dénotent fortement dans le paysage.

À éviter



Fidélité de la reproduction des teintes :

Les teintes finales de votre enduit peuvent présenter de légères variations par rapport à ce nuancier, en fonction : de la marque de produit choisi, de sa granulométrie et de la qualité des sables locaux, des conditions d'application et du type de finition choisie (les finitions lissées ou talochées apparaîtront plus claires que les finitions rustiques ou grattées). En effet, pour un enduit, le choix d'une couleur en aplat sur un nuancier a souvent un rendu plus nuancé une fois posé, avec son aspect granuleux.

Le rendu d'une couleur sur un écran ou lors d'une impression d'un fichier informatique peut plus ou moins varier en fonction des réglages chromatiques de vos terminaux. Bien choisir sur un nuancier en lumière naturelle. Rapprochez vous de votre artisan pour choisir avec lui la meilleure teinte possible. Les teintes préparées ne sont pas plus chères.



Éco-construction

Utilisons des pigments naturels minéraux qui colorent dans la masse et seront ainsi garants d'une bonne intégration dans le paysage en utilisant des matières présentes naturellement. Ces pigments peuvent être utilisés pour les enduits à la chaux, type d'enduit complètement adapté au contexte local et utilisant l'argile dans sa composition (sable local largement disponible dans le Morvan) [voir fiche Matériaux de Façade].

X Concevoir un projet

Extension du bâti et annexe

à l'habitation

Au même titre que toute construction neuve, l'extension du bâti et la création d'annexes à l'habitation doivent faire l'objet d'un soin particulier. Leur volume et leur implantation doivent garantir leur intégration dans l'environnement bâti et naturel existant.



Les annexes au bâti

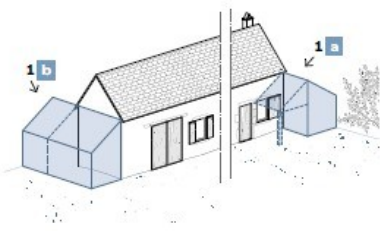
Les extensions traditionnelles (ou en ossature bois) sont souvent destinées à agrandir l'espace à vivre ou à l'adapter à de nouveaux usages.

Ce volume complémentaire est adossé en pignon ou en façade avant ou arrière.

S'il est orienté côté Nord, on privilégiera l'aménagement de services annexes (salle de bain, WC, buanderie, arrière cuisine, ...).

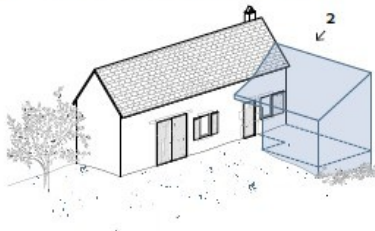
1. Création d'un appentis

On veillera à respecter au moins 30° (ou 58%) de pente de toiture **a** ou **b**.



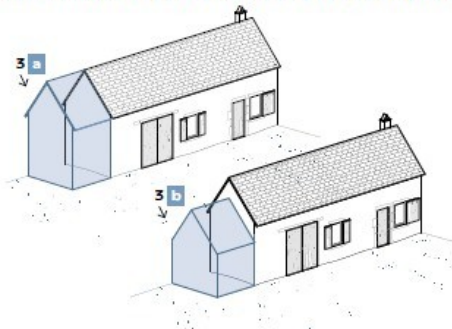
2. Extension de l'habitation en façade

Dans ce cas, le volume se situera en perpendiculaire de la façade, plus ou moins rattachée à celle-ci afin d'éventuellement ménager un espace couvert non clos.



3. Extension de l'habitation en pignon

Dans la continuité d'un pignon, on privilégiera un volume à deux pans de toiture aux faîtières alignés **a** ou décalés **b**.



32

Dispositifs d'énergies renouvelables



Utiliser au maximum des énergies d'origines renouvelables devient une nécessité. Selon le contexte, de multiples dispositifs alternatifs existent pour la production d'électricité, d'eau chaude sanitaire et de chauffage et ce, autant pour les maisons que pour les bâtiments agricoles et artisanaux.

Dans tous les cas, il est important de veiller à leur intégration paysagère.

L'installation de panneaux solaires en harmonie avec le bâti

Intégrés ou posés sur la structure du bâtiment, ou encore installés au sol, les panneaux solaires (panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité et panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire) sont une alternative intéressante pour les parcelles possédant un bon ensoleillement [voir fiche Toiture]. Pour cela, on privilégiera :

1. Implantation sur les annexes

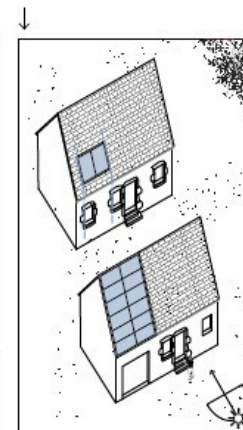
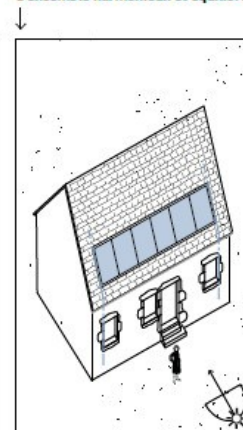
Pour les surfaces restreintes, l'implantation sur les appentis des pignons sud (souvent accolés au corps de ferme), peut offrir une solution discrète.

2. Couverture de toute ou partie de la toiture

Si la couverture de la totalité de la toiture n'est pas envisageable pour des raisons techniques ou économiques, le regroupement des panneaux pour former, si possible, une bande horizontale ou verticale allant de part et d'autre de la toiture, permet d'intégrer les panneaux au sein d'un dessin d'ensemble harmonieux et équilibré.

3. Alignement des panneaux aux percements de la façade

La proportion du champ de capteurs sur la toiture, la recherche d'alignements et/ou de symétrie avec d'autres éléments du bâtiment (percements en façades notamment) permettront également d'intégrer au mieux les panneaux sur la toiture.



Dans tous les cas

On privilégiera l'utilisation de panneaux et cadres noirs, notamment sur les toitures de couleur similaire (ardoise, bac acier agricole...).

Des ardoises et tuiles solaires se développent aujourd'hui.



Référez-vous au " Guide d'intégration architecturale des capteurs solaires " réalisé par ENERPLAN et l'ADEME en 2010 [voir fiche Contacts & liens].



Abords

paysagers

Nos jardins participent à la constitution du paysage du Morvan. Aussi, prenons le temps d'observer les matériaux vernaculaires et les espèces locales, pour vous en inspirer et concevoir un aménagement en harmonie avec le caractère du lieu, notamment pour le choix de la végétation, du type de clôtures et des revêtements de sol.



Principe de composition du végétal

1. Hiérarchie des formes

Utilisons des massifs herbacés **a**, arbustes **b**, arbres **c**, pour créer un composition adaptée à la pratique souhaitée (mise en scène de l'entrée, recherche d'intimité, ...).

2. Composition avec l'existant

Faisons dialoguer le végétal avec le patrimoine vernaculaire (muret en pierre, puits, ...).

3. Cadraçage des vues

Maintenons ouvert le végétal pour dégager une vue sur le paysage, et travaillons-le en relation aux vues intérieures à l'habitation (que vois-je depuis ma fenêtre ?).

Les formes du végétal

1. La pelouse

Lieu de vie propice à la pratique quotidienne du jardin mais nécessitant une tonte fréquente. À ce titre, réfléchissons à nos usages et restreignons la tonte aux zones fréquentées du jardin : le reste du jardin en haute herbe gardera l'humidité du sol, et différentes espèces végétales vont l'enrichir.



3. L'arbuste

Formé en haie, il crée des espaces intimes dans le jardin et peut servir à le structurer ou à camoufler du stationnement par exemple. Formé en isolé, il anime un massif.



2. Le massif herbacé

Il agrément le jardin de délicates nuances et s'implante en limite de lieu de vie, en pied de mur ou pour différencier différents espaces.



4. L'arbre

Il protège du vent et du soleil estival. En isolé ou en alignement, il crée un point de repère dans le paysage et marque une entrée, un lieu de vie.



* Voir fiche Lexique

Gestion des eaux

à la parcelle



La gestion des eaux à la parcelle signifie que les eaux (pluviales notamment) sont infiltrées ou a minima stockées sur notre parcelle plutôt que d'être envoyées directement dans le réseau communal. Cette gestion, qui relève du bon sens, est source de nombreux bénéfices.

La récupération des eaux de pluie*

La législation autorise la récupération des eaux de pluie* en intérieur pour les WC, pour nettoyer les sols et le linge **a**, en extérieur pour l'arrosage **b** et le lavage des véhicules sous réserve d'avoir un réseau séparé de l'eau potable.

Dès lors que nous avons une toiture non accessible, nous pouvons donc stocker l'eau dans une cuve, enterrée ou non.

Attention, vous devez faire une déclaration d'usages en mairie si votre installation est raccordée au réseau d'assainissement collectif et qu'elle concerne un usage intérieur.

L'infiltration des eaux pluviales*

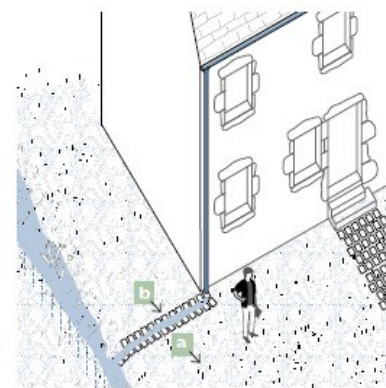
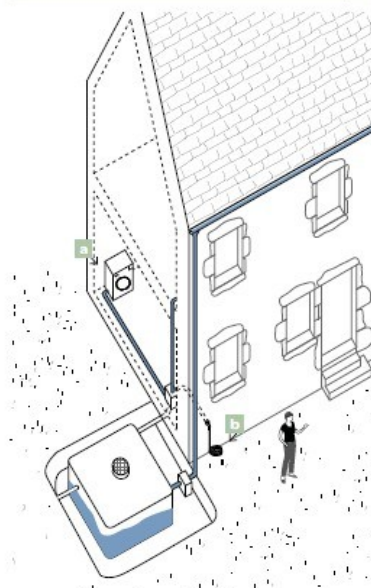
L'infiltration permet de gérer les eaux pluviales au plus près de leur point de chute au lieu de saturer le réseau communal, et évite la pollution en aval par les eaux usées.

Pour permettre l'infiltration, le terrain doit avoir certaines caractéristiques :

+ Posséder de bonnes capacités naturelles d'infiltration pour que l'eau s'évacue naturellement dans le sol. Une étude de sol peut être nécessaire pour s'en assurer...

+ Présenter des devers suffisants pour un écoulement gravitaire des eaux. Cette disposition n'est pas obligatoire mais permet un écoulement naturel et en surface des eaux **b**, ce qui est en valeur leur parcours dans le jardin et qui évite d'avoir recours à des systèmes techniques et nécessitant de l'entretien.

Différents moyens d'infiltrer les eaux pluviales existent et doivent être pensés conjointement au sein d'un système global de gestion des eaux. Il est en effet important de comprendre que l'utilisation d'un seul de ces moyens n'est pas suffisant et peut à l'inverse être source de désordre si l'élément mis en œuvre se retrouve en surcharge d'eau.



Gestion des eaux

* Voir fiche Lexique

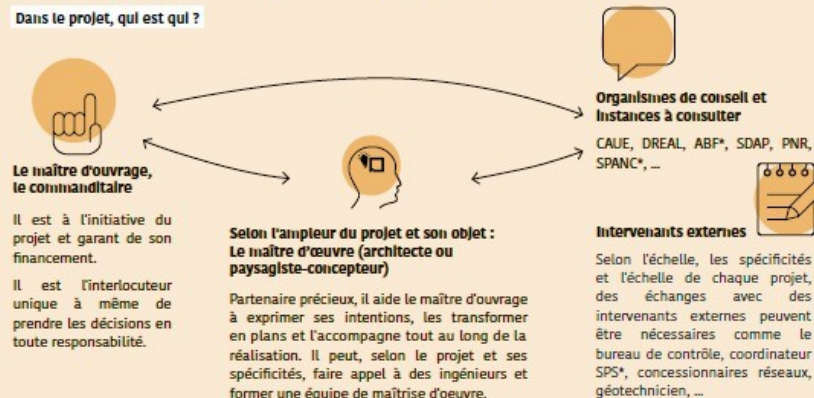
Déroulement du projet

Nous construisons en Morvan, respectons-le !

Pour construire, rénover ou aménager, il est important de prendre conscience du processus, des étapes et des temporalités nécessaires à la conception puis à la réalisation d'un projet.

Des organismes : CAUE*, SDAP*, DREAL* ... sont là pour vous conseiller et vous aiguiller sur la manière de réaliser un projet de qualité, de faire des économies d'énergie, d'estimer votre budget, ou encore de trouver les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ce, en accord avec vos besoins et envies [voir Fiche Contacts et liens].

Dans le projet, qui est qui ?



Élaborer un programme, ce qui doit être mis dans la balance :



56

Déroulement du projet

La localisation

Le site influe sur le projet : accès, viabilisation, proximité des services, vue offerte, ... sont autant d'éléments déterminants. Aussi, pour vérifier son adéquation avec le projet, il est important d'avoir du site une connaissance [voir fiche Lecture de la parcelle] :

- + **Géométrique** : relevé de terrain, bornage, pentes, ...
- + **Climatique et géologique** : ensoleillement, vents dominants, nature du sous-sol...
- + **Fondère** : statut de propriété, classement dans les règles d'urbanisme, servitudes éventuelles ...

* Voir fiche Lexique

Les CAUE (Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement)

- ✗ Objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
- ✗ Statut d'associations départementales.
- ✗ Ils apportent conseil, information, sensibilisation et formation dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, aux collectivités territoriales comme aux particuliers. Leurs équipes sont constituées de professionnels, architectes, urbanistes, paysagistes, service de documentation.



Contenu de la convention

1 / Conseils aux particuliers – Assistance architecturale

- ✗ Des permanences-conseil seront assurées par des architectes-conseils des CAUE 58, 71 et 89 sur le territoire du PNR Morvan :
 - Saint-Brisson (58) : une permanence bimensuelle (deux journées), assurée par le CAUE 58
 - Luzy (58) : une permanence mensuelle (une demi-journée), assurée par le CAUE 58
 - Autun (71) : une permanence mensuelle (une journée), assurée par le CAUE 71
 - Avallon (89) : une permanence mensuelle (une demi-journée), assurée par le CAUE 89

2 / Aide à l'instruction des autorisations de travaux

- ✗ Accompagnement des services instructeurs sur sollicitation du PNR Morvan, par la rédaction d'avis motivé d'aide à l'instruction.
- ✗ Les permanences-conseil seront ouvertes aux instructeurs d'Application du Droit des Sols.
- ✗ Une journée de rencontre et de formation à destination des techniciens et des instructeurs des Droits des Sols sera organisée.

✗3 / Sensibilisation

- ✗ Organisation d'une journée annuelle à destination des élus et des services techniques pour promouvoir des démarches et des réalisations exemplaires sur le territoire du PNR Morvan.



Durée et coûts

1 / Durée

✗ Convention établie sur 4 ans (2022 - 2025)

2 / Coûts

✗ Conseils aux particuliers : 18 000 € / an (*soit un coût de 375 € / journée de permanence*)

✗ Aide à l'instruction : 500 € / an

✗ Sensibilisation : 1500 € / an

✗ Montant total de 20 000 € / an, soit 80 000 € pour la durée de la convention

